



Regis Delabroy - sas Delabroy Lavage

78 RUE DU 19 MARS 1962

62260 Ferfay

Email: regis.delabroy62@gmail.com

Tel: 06 07 55 83 10 Mobile: 06 07 55 83 10

CITROEN BERLINGO VAN XL HEAVY 1000 KG VAN

(Ref:N200301)

O KM





Cylindrée 1.5 cc Carburant **DIESEL** PUISSANCE (CV) 100 cv | 5 ch (74kw) CO₂ 146 g/km **BOÎTES DE VITESSES MANUELLE Portes** Carrosserie VU KM 10km **Immat** 26/09/2025

Couleur

BLANC KAOLIN

23.280 € TVAC

OPTIONS

3 Places - Capteur de lumière - Avertissement d'angle mort" - Banquette 2 places modulable avec fonction bureau - Camera Surround Rear Vision - Chargeur à induction pour smartphones - Climatisation automatique - Radio DAB - Démarrage mains llibres - Détecteur de pluie - Système de navigation - Pare-brise acoustique - Phares antibrouillard - Plancher bois - Aide au stationnement avant et arrière - Rétroviseurs extérieurs noirs - Rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - Roue de secours - Trappe sous banquette passager - Vitres électriques avant -

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

abs - aide au démarrage en cote - aide au freinage d'urgence - aide au maintien dans la file (lkas) - aide au stationnement arrière - airbag conducteur - anneaux d'arrimage - avertissement de fatigue - bluetooth - capteur de lumière - capucine - climatisation - cloison complète - contrôle de la pression des pneus - Écran tactile - freinage actif d'urgence - habillage latéral à mi-hauteur de la zone de chargement - jantes en tôle 16" - phares antibrouillard - porte coulissante à droite - portes arrière tôlées 180° (2) - prise 12 v - programme de stabilité électronique (esp) - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - siège conducteur à réglage lombaire - siège conducteur réglable en hauteur - siège passager simple - système de contrôle de traction asr - usb - vitres électriques avant - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la règlementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrons être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.